

Réunion des Personnes Publiques Associées
Révision du SCOT
Présentation du Projet d'aménagement stratégique
Le 02/12/2021 à Paraza

Présents : voir fiche

Le P.A.S comporte 4 axes.

- **Axe 1** : Faire de la transition énergétique dans le respect de l'environnement et du paysage, le fondement du projet de territoire.

Mme Viviane BINDER de la Chambre d'Agriculture : sur quels sites développer l'ENR.
Aller plus loin sur cette question. Une charte est à réaliser sur le modèle « Piège Malepère ». Les élus doivent reprendre ce sujet.

Président : Cela fait écho chez nous. Le souhait serait de revenir sur les ZDE. Recettes CCRLCM qui reverse des fonds de concours. Les ENR permettraient malgré tout de créer des recettes fiscales qui pourraient être reversées en partie aux Communes sous forme de fonds de concours.

M Christian LAPALU du Grand Narbonne: à titre perso contre où chacun y va de son petit parc éolien. La commune de Ventenac subit les nuisances sans en prendre les bénéfices. L'idée serait de mobiliser un secteur pour reverser des fonds de concours sur les communes même y compris à celles qui en subissent les nuisances.

Mme V BINDER : Présenter des ilots nature au sein de milieux urbanisés peut venir en contradiction avec ZAN (=50%) pour ne pas s'étendre sur les terres agricoles.

- Bat agricoles : c'est une vérité, ils sont très laids

Voir CAUE comment on accompagne les agriculteurs sur des constructions intégrées au paysage.

- Franges urbaines : à traiter dans OAP des PLU.

Etre plus ambitieux qu'une haie entre la zone urbaine et les zones agricoles à préciser sur les franges urbaines.

- Travailler sur une trame de diagnostic agricole.

M Michel DIAZ du PNRNM :

Le PNRNM est à disposition de la CCRLCM pour aider à rédiger une charte « Eolien » et « Trame Verte et Bleue ».

Eau : se préparer échéance fin 2025

M Pierre-Jean LHOSET de la DDTM :

- Revient sur la qualité du SCOT Tour.
- Qualité du document qui met du lien

- Certains items seront compliqués à mettre dans le DOO (document d'orientation et d'objectif) mais à disposition pour aider.
- Les 2 piliers « ENR » et « richesse du paysage » à ne pas opposer.
- Paysage urbain à mettre en lien avec les extensions.
-

M Paul ROBLEDO Région Occitanie : fait le point sur le SRADDET

- Enquête publique fin décembre 2021
- Approbation septembre 2022

M Robledo se tient à disposition pour traduire le SRADDET dans le SCOT et intégrer le REPOS (Région à Energies Positives).

SRCE est plus prescriptif mais la Région continuera à l'appliquer.

- **Axe 2 :**

Président : L'eau source de vie

Viviane BINDER : Secteurs irrigués : les préserver.

M Michel DIAZ : Privilégier la réutilisation des effluents traités par les STEP.

M Christian LAPALU : Pourquoi ne pas capter l'eau quand elle est là pour la répartir quand il y en a besoin ?

M Emile DELPY : On assiste aujourd'hui à une sorte de résilience par rapport à la production agricole.

Président : La solution n'est-elle pas de stocker l'eau l'hiver ?

- **Axe 3 :**

-

Président : Dialoguer avec les voisins (Grand Narbonne, Carcassonne Agglo, Communauté de Communes Corbières Salanque Méditerranée) – Culture agricole et tourisme n'ont pas de frontière.

M Pierre-Jean LHORSET : Consommation d'espace, encourager ZAN

2 pas de temps : décennie à venir 50% et définir la 2^{ème} décennie en matière d'artificialisation.

C'est la dernière fois que l'on consommera de nouveaux espaces.

Le SCOT infusera les PLU et anticipera la 2^{ème} décennie.

Président : Territorialiser l'économie

M Pierre-Jean LHORSET : Caumont 3 n'obèrera pas l'objectif de la loi.

M Paul ROBLEDO : Objectif 0 artificialisation 2040.

Décrire la trajectoire de réduction

Tenter de territorialiser la ZAN (zéro artificialisation nette) régionale

Apporter sa voix à la conférence SCOT

- **Axe 4 :**

M Pierre-Jean LHORSET : Il serait opportun de mettre en lien l'offre de formation avec la typologie d'entreprises que l'on accueillera.

Président : Est-ce qu'il y aura des spécialisations de zone sur le département.

Mme Carle BORDERIE de la CCI : pas de spécialisation de zone envisagée
LZ= logistique par exemple

Président : Conséquences éco du grand port ?

Mme Carole BORDERIE : Base arrière nécessaire : hydrogène
Eolien en mer.
Maintenance de machines nouvelles.

Président : pas de sectorisation mais à penser tous ensemble l'économie du département.

Mme Carole BORDERIE : Développement économique à l'échelle de l'Occitanie.

M Christian LAPALU : les investissements sur Port la Nouvelle profite à tout le Département.

Mme Viviane BINDER : Voie douce ? Réponse, oui prévu.